

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 MARS 2019

Le Président Freddy POURCEL ouvre la séance et procède au contrôle du quorum.

Nombre d'adhérents à la date de ce jour : 119 ce qui implique un quorum de 24 personnes

Membres présents : 39 Le quorum est atteint

Membres représentés : 26

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte à 14h40.

ORDRE DU JOUR :

Présentation sur écran des textes (joints au présent PV) commentés par le Président, puis le Trésorier.

- **RAPPORT MORAL et D'ACTIVITÉ** de l'année écoulée, le Président en donne lecture et y apporte un complément d'informations puis le soumet au vote :

VOTE : ADOPTÉ (à l'unanimité, moins une abstention)

- **RAPPORT FINANCIER** par le trésorier Patrick DUCROCQ et y apporte un complément d'informations,

Résultat financier 2018 : 1473,77 €.

Disponibilités au 31/12/2018 : 6937,33€

Puis le soumet au vote :

VOTE ADOPTÉ (à l'unanimité)

- **PRÉSENTATION des PROJETS de L'ASSOCIATION :**

1. Signature d'une convention de partenariat entre notre Association et l'Office du Tourisme de Villeneuve d'Ascq.
2. Signature prévue le jeudi 28 mars à 14h30 au Fort
3. Création du nouveau site internet (plus moderne, copier-coller de l'actuel)
4. Mise en ligne des premiers trimestriels, soit de 2002 à 2004 pour commencer.
5. Edition papier extraite de l'exposition des JP 2018 "la Paix Illusoire"
6. Fort de Leveau
7. JP 2019, Nous ne prévoyons pas d'exposition, mais une visite du Fort qui reste à définir et organiser

- **PRÉSENTATION des COMMISSIONS et APPEL À CANDIDATURE :**

1. Commission JP 2019
2. Commission Rédaction : Appel aux auteurs pour notre trimestriel
3. Organisation de la communication
4. Les commissions sont ouvertes à tous les adhérents qui veulent bien nous rejoindre et toutes idées nouvelles sont les bienvenues.
5. Nous attendons vos propositions pour des visites ou des conférences.

- **MEMBRE DÉMISSIONNAIRE :** Madame Monique CHABEAU
- **MEMBRE SE PRÉSENTANT AU CA :** Monsieur Marc TOUTIN

Le président demande si un autre adhérent veut se présenter. Il soumet alors au vote. L'assemblée souhaite un vote à mains levées.

VOTE ADOPTÉ (à l'unanimité)

La séance s'est déroulée dans une très grande convivialité.

Celle-ci est levée à 15h30.

Les participants sont conviés à partager le verre de l'amitié.

LE PRÉSIDENT
Freddy POURCEL